

Réseau de santé pour les personnes en situation de précarité : Enquête auprès des professionnels de santé à Metz



M. Janvier (1), C. Onobele (1), N. Drouot (1), A. Prochasson (2)

(1) Médecins du Monde - Metz, (2) Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Metz et environs



INTRODUCTION

Face au fractionnement des accompagnements des personnes en situation de précarité et aux difficultés d'accessibilité de l'offre de soins à Metz, Médecins du Monde contribue à développer un **projet multipartenarial de plateforme d'accueil et d'accompagnement médico-psycho-social**.

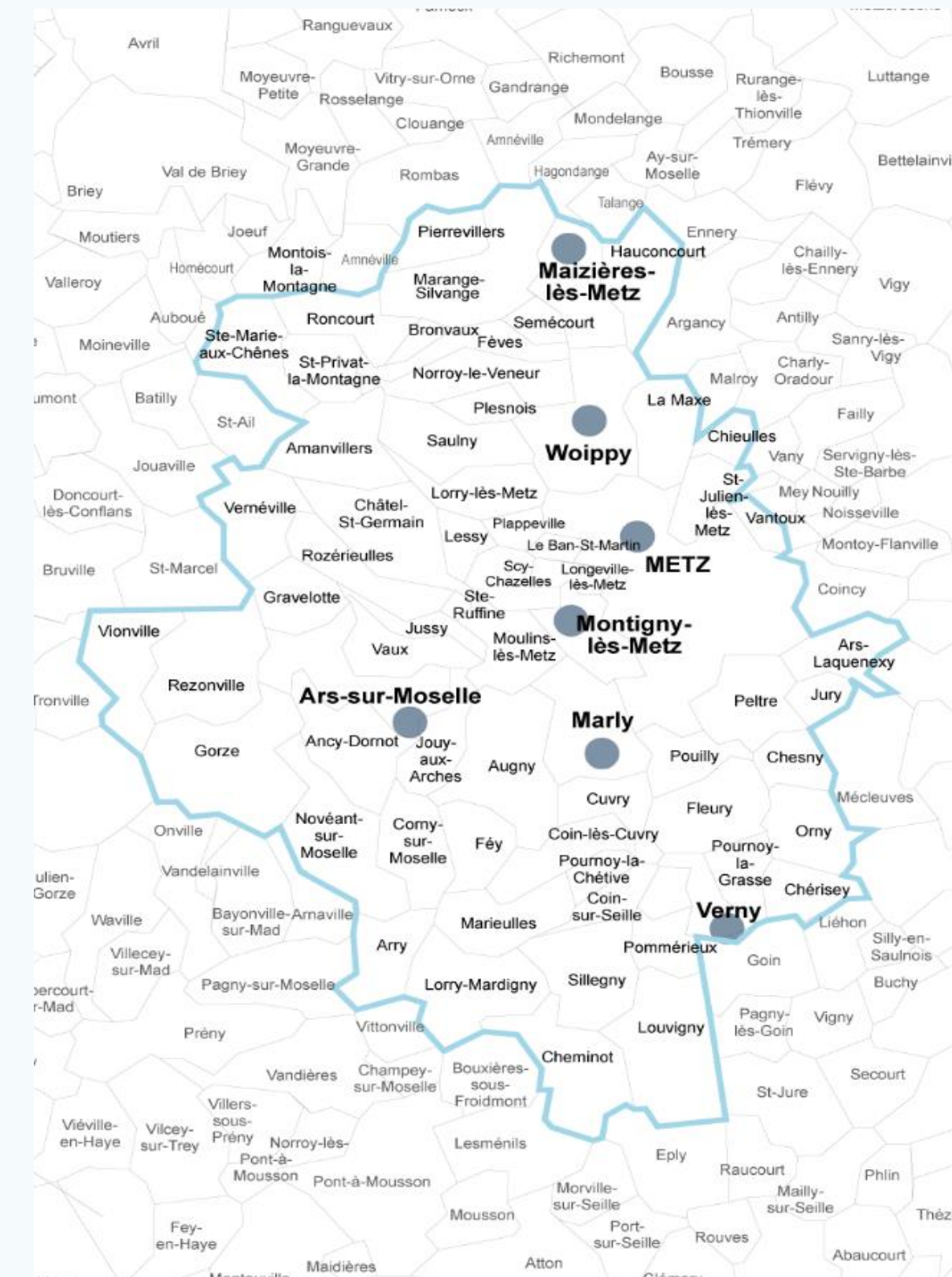
Il s'agit de créer un point d'ancrage en centre-ville intégrant un dispositif d'accès aux droits et aux soins de droit commun, quelle que soit la situation des personnes, doublé d'un maillage territorial entre professionnels de santé. Ce dispositif vise à permettre une **prise en charge globale** et faciliter **l'autonomie** des personnes dans leur parcours santé.

L'un des aspects du projet porte sur la constitution d'un **réseau de professionnels de santé libéraux**, coordonné et animé par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Metz et environs (CPTS).

Objectif de l'étude : identifier les difficultés de prise en charge des personnes en situation de précarité rencontrées par les professionnels de santé, ainsi que les besoins en termes d'accompagnement, à Metz, en 2023.

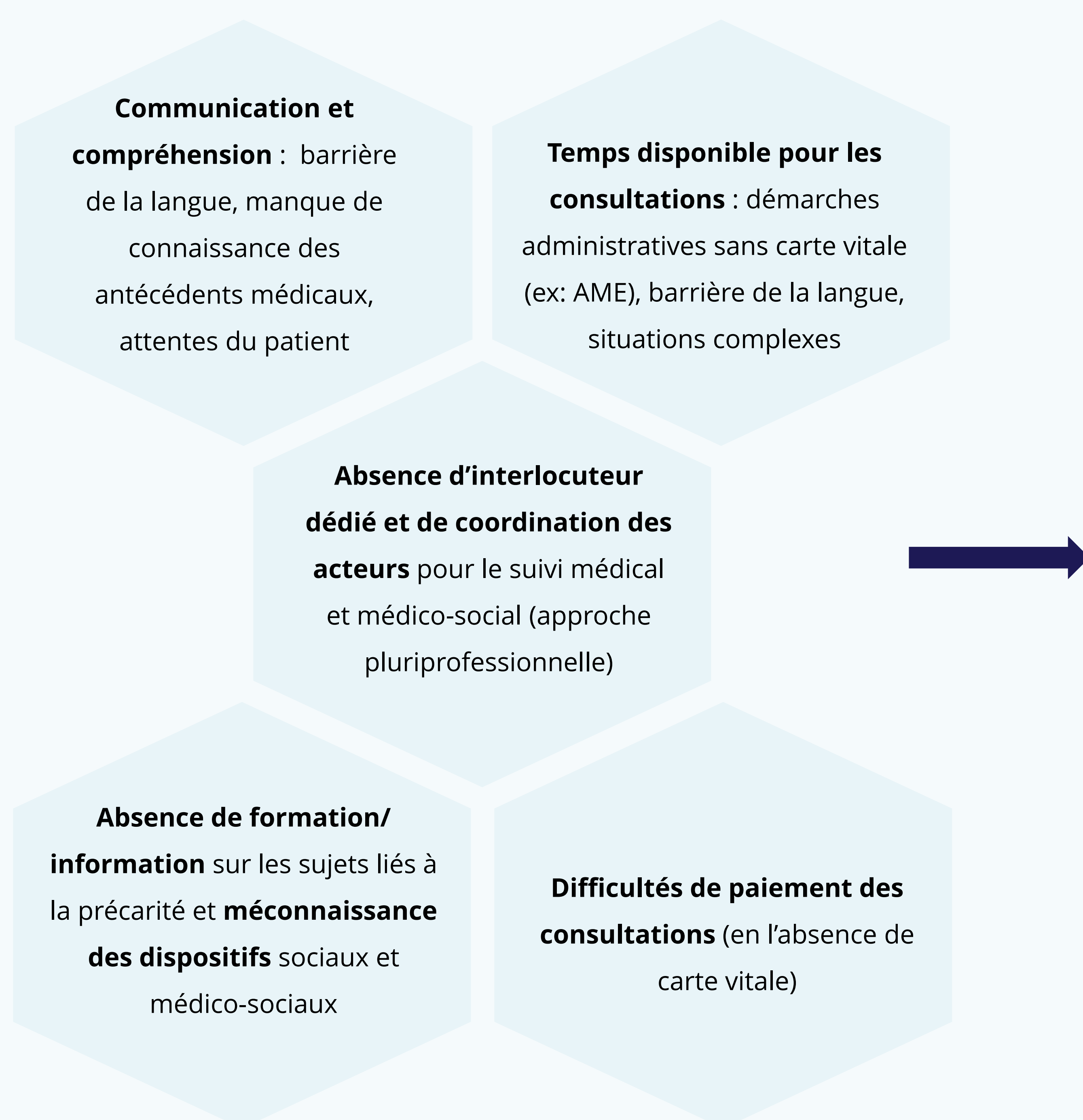
MÉTHODOLOGIE

- Etude descriptive transversale
- Population source : Réseau de la CPTS de Metz et environs et de l'Ordre des sages-femmes
- 100 professionnels de santé répondants
- Toutes les professions de santé sont représentées à l'exception des laboratoires d'analyses médicales et des centres d'imagerie médicale

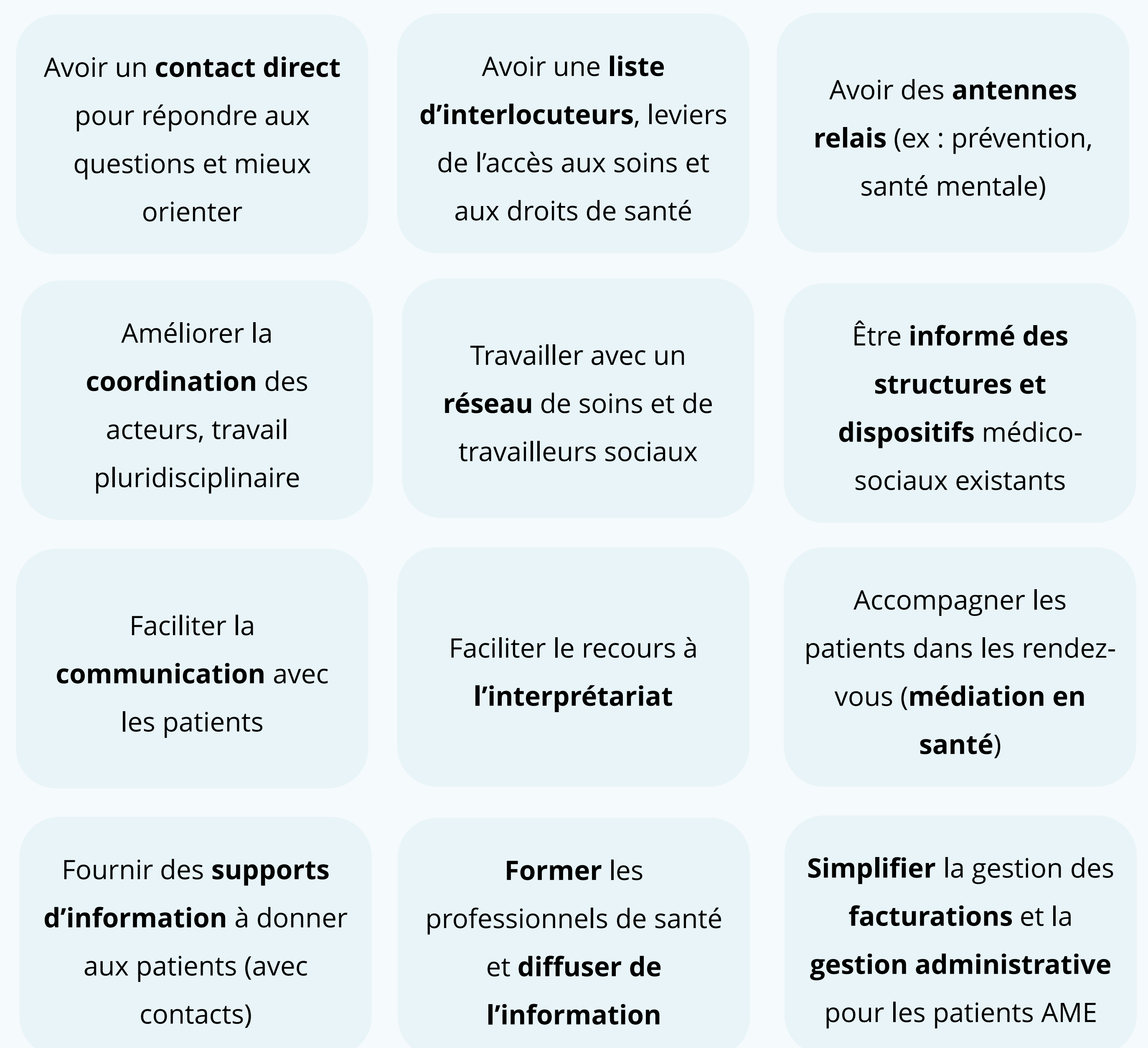


RÉSULTATS

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES



BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT



CONCLUSION

Les éléments de l'enquête confirment les besoins des professionnels de santé en termes d'information, d'appui et de coordination sur les questions de précarité. Les données renforcent des pistes d'action telles que la **création de cycles d'information et de sensibilisation** sur des thématiques inhérentes à la précarité (dont l'interprétariat professionnel), **l'amélioration de la coordination** des acteurs médico-sociaux et le **recours au Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC)** pour les situations complexes.

Les résultats contribuent également à de nouvelles pistes de réflexions telles que :

- **Intégrer des acteurs de la médiation en santé** dans la première phase de fonctionnement du dispositif *
- **Collecter les renseignements médicaux en amont des consultations**, via l'entretien santé lors de l'entrée dans le dispositif et transmettre les informations aux professionnels de santé concernés (Dossier Médical Personnel, messagerie sécurisée, logiciel ad-hoc, etc. sous réserve du consentement du patient)
- **Sécuriser le paiement des professionnels de santé** pour les personnes dont les droits sont en cours d'ouverture (conventionnement avec la CPAM, recours via la CPTS, mécanisme d'alerte en cas de retard de paiement)
- Fournir aux professionnels de santé de la **documentation à laisser aux patients** sur le parcours santé, avec les contacts de professionnels et structures de proximité

* Une seconde étude dont l'objectif était de connaître les difficultés et les attentes des personnes en situation de précarité concernant leur prise en charge et leur accompagnement en santé à Metz, en 2023, suggère les mêmes résultats